

TRANSPORT A LA DEMANDE



NUMERO DE RESERVATION :
0 805 608 100 (service & appel gratuits)

Solution 1 : le TAD zonal

De chez vous à un point de destination

Le bus vous récupère chez vous et vous dépose à la destination choisie ci-dessous aux jours et heures indiqués.

Zone NORD

Destination	Jours de fonctionnement	Heure d'arrivée à destination	Heure de départ	Arrêts desservis sur la commune de destination
Beaumont de Lomagne	Mardi	14h00	16h00	Communauté de Communes/ France Services Place Gambetta (Place de la Halle) Maison de santé intercommunale Place Jean Moulin ZAE Bordevieille ZAE du Blanc
				Stade Bertranon Boulevard Jean Sabathé (maison de santé, centre-ville..) Avenue de Beaumont (espace culturel) Apim FAM les 4 vents -salle omnisport EHPAD Le Souleilhado
Lavit de Lomagne	Vendredi	9h30	11h30	

COMMUNES DESSERVIES:

Asques, Balignac, Castéra-Bouzet, Gensac, Gramont, Lachapelle, Lavit, Marsac, Maumusson, Montgaillard, Poupas, Puygaillard-de-Lomagne, Saint-Jean-du-Bouzet

1 € par trajet
soit 2€ l'aller-retour

Solution 2 : le TAD en ligne virtuelle

D'un point d'arrêt près de chez vous, à un point d'arrêt défini

Le bus récupère le passager à l'arrêt choisi lors de la réservation et le dépose sur l'une des communes de destination. Les lignes virtuelles A et B ne se déclenchent que sur réservation.

LIGNE A

COMMUNES	ARRET	JOURS DE CIRCULATION			
		↓ CIRCUIT 1	↑ CIRCUIT 2	↓ CIRCUIT 3	↑ CIRCUIT 4
BEAUMONT DE LOMAGNE	Avenue du Lac - Base de Loisirs (Base de loisirs du Lac/Camping / Stade)	13h15	18h02	15h50	20h02
	ZAE du Blanc	13h17	18h00	15h52	20h00
	Avenue de Gascogne (LEP/Stade Rugby)	13h20	17h57	15h55	19h57
	Place Jean Moulin (Centre villes, commerces)	13h23	17h54	15h58	19h54
LAVIT	Avenue de Beaumont (Espace culturel)	13h34	17h43	16h09	19h43
	Boulevard Jean Sabathé (Maison de santé, Pharmacie, centre ville)	13h36	17h40	16h11	19h40
	Stade Bertranon (Loisirs, ALSH)	13h38	17h38	16h13	19h38
GENSAC	Bas du Village (arrêt de bus)	13h42	17h34	16h17	19h34
SERIGNAC	Carrefour Simorre (D25/D61)	13h51	17h25	16h26	19h25
LARRAZET	Stade - Route de Castelsarrasin	13h57	17h19	16h32	19h19
	Avenue de Gascogne (arrêt de bus)	13h59	17h17	16h34	19h17
SERIGNAC	ZA Delor	14h03	17h13	16h38	19h13
BEAUMONT DE LOMAGNE	Avenue du Lac - Base de Loisirs (Base de loisirs du Lac/Camping / Stade)	14h08	17h08	16h43	19h08
	ZAE du Blanc	14h10	17h06	16h45	19h06
	Avenue de Gascogne (LEP/Stade Rugby)	14h13	17h03	16h48	19h03
	Place Jean Moulin (Centre villes, commerces)	14h16	17h00	16h51	19h00

COMMUNES DESSERVIES:

Beaumont de Lomagne, Lavit, Gensac, Sérignac, Larrazet.

COMMUNES DE DESTINATION :

Beaumont, Lavit, Larrazet
(Attention, il n'y a pas de possibilité de descente sur les autres communes)

Zone SUD

Destination	Jours de fonctionnement	Heure d'arrivée à destination	Heure de départ	Arrêts desservis sur la commune de destination
Beaumont de Lomagne	Jeudi	9h30	11h30	Communauté de Communes/ France Services Place Gambetta (Place de la Halle) Maison de santé intercommunale Place Jean Moulin ZAE Bordevieille ZAE du Blanc
				Communauté de Communes/ France Services Place Gambetta (Place de la Halle) Maison de santé intercommunale Place Jean Moulin ZAE Bordevieille ZAE du Blanc
				Communauté de Communes/ France Services Place Gambetta (Place de la Halle) Maison de santé intercommunale Place Jean Moulin ZAE Bordevieille ZAE du Blanc
				Communauté de Communes/ France Services Place Gambetta (Place de la Halle) Maison de santé intercommunale Place Jean Moulin ZAE Bordevieille ZAE du Blanc
				Communauté de Communes/ France Services Place Gambetta (Place de la Halle) Maison de santé intercommunale Place Jean Moulin ZAE Bordevieille ZAE du Blanc
Beaumont de Lomagne	Samedi	9h30	11h30	Communauté de Communes/ France Services Place Gambetta (Place de la Halle) Maison de santé intercommunale Place Jean Moulin ZAE Bordevieille ZAE du Blanc
				Communauté de Communes/ France Services Place Gambetta (Place de la Halle) Maison de santé intercommunale Place Jean Moulin ZAE Bordevieille ZAE du Blanc
				Communauté de Communes/ France Services Place Gambetta (Place de la Halle) Maison de santé intercommunale Place Jean Moulin ZAE Bordevieille ZAE du Blanc
				Communauté de Communes/ France Services Place Gambetta (Place de la Halle) Maison de santé intercommunale Place Jean Moulin ZAE Bordevieille ZAE du Blanc
				Communauté de Communes/ France Services Place Gambetta (Place de la Halle) Maison de santé intercommunale Place Jean Moulin ZAE Bordevieille ZAE du Blanc

COMMUNES DESSERVIES:

Auterive, Beaumont de Lomagne, Belbèze-en-Lomagne, Cumont, Escazeaux, Esparsac, Faudoas, Gariès, Gimat, Glatens, Goas, Lamothe-Cumont, Larrazet, Le Cause, Marignac, Maubec, Sérignac, Vigueron.

LIGNE B

COMMUNES	ARRET	JOURS DE CIRCULATION	
		↓ CIRCUIT 1	↑ CIRCUIT 2
BEAUMONT DE LOMAGNE	Avenue du Lac - Base de Loisirs (Base de loisirs du Lac/Camping / Stade)	13h15	18h00
	Place Jean Moulin (Centre villes, commerces)	13h19	17h56
	Avenue de Gascogne (LEP/Stade Rugby)	13h22	17h53
GIMAT	Village, Rue Henri Fontagnères	13h27	17h48
FAUDOAS	Village, Chemin de ronde (arrêt de bus)	13h32	17h43
ESCAZEAUX	Village, Salle des fêtes	13h43	17h32
VIGUERON	Village - Eglise	13h52	17h23
BELBEZE-EN-LOMAGNE	Village - Place du 19 Mars (arrêt de bus)	13h57	17h18
SERIGNAC	ZA Delor	14h02	17h13
BEAUMONT DE LOMAGNE	Avenue du Lac - Base de Loisirs (Base de loisirs du Lac/Camping / Stade)	14h07	17h08
	Avenue de Gascogne (LEP/Stade Rugby)	14h12	17h03
	Place Jean Moulin (Centre villes, commerces)	14h15	17h00

COMMUNES DESSERVIES:

Beaumont de Lomagne, Gimat, Faudoas, Escazeaux, Vigueron, Belbèze-en-Lomagne, Sérignac

COMMUNES DE DESTINATION :

Beaumont, Faudoas, Escazeaux
(Attention, il n'y a pas de possibilité de descente sur les autres communes)